

2 jours

VERS UNE RESILIENCE URBAINE

Une approche globale pour un urbanisme en transition

DATE & LIEU

24-25 mars 2021
A Bordeaux (33)

HORAIRES

De 8h30 à 17h30

TARIF

600 € HT adhérent Odéys
720 € HT non adhérent
Hors taxe, hors déjeuner

PUBLIC

Maîtres d'ouvrage,
architectes, paysagistes,
urbanistes, AMO, ...

PRE-REQUIS

Sans

FORMATEURS

Pascal Depienne
Joël Guyon
Consultants designer en
permaculture

Delphine Tretsch
Formatrice et Animatrice
jardins collectifs



OBJECTIFS

- Imaginer la transition vers la ville de demain en repensant la gestion des espaces verts
- Répondre aux 3 grands objectifs : Stocker le carbone, retrouver une autonomie alimentaire et accueillir la biodiversité
- Optimiser un paysage urbain morcelé pour atteindre ces objectifs

8h30 – 9h00 Accueil

JOUR 1

PERMACULTURE, DESIGN ET URBANISME

- Historique, définition, éthique, principe
- Design : Observation/secteurs/zonage/emplacement relatif/efficacité fonctionnelle

NOS VILLES, DES CONTRAINTES MAIS AUSSI DES OPPORTUNITES

- Contraintes et opportunités
- Objectifs recherchés : carbone, biodiversité et production alimentaire
- Objectifs induits
- Micro-climats
- Les espaces verts : public et privé
- Les zones modulables

AGRICULTURE URBAINE & PRODUCTION ALIMENTAIRE

- Une base et ses satellites / structuration juridique
 - Mutualisation (infrastructures, outils, clients, terrains, ...)
 - Centrale de compostage
 - Unité de packaging
- Productions spécifiques professionnelles et productions de niches adaptées
- Vergers urbains et cibles visées
- Pieds de bâtiments : îlots comestibles, aromatiques, pieds de mur
- Animaux et rotations dynamiques
- Jardins partagés et implantations ciblées
- Pollution
- Biodiversité : haies entomofaunes, agroforesterie, non travail du sol
- Economie circulaire

Avec le concours financier de :

JOUR 2

ACCUEIL, HEBERGEMENT, CIRCULATION DE LA BIODIVERSITE

- Successions végétales / écotone / végétation spontanée
- Plantes bioindicatrices
- Plantations multi-étagées (7 strates)
- Trottoirs végétalisés et bordures
- Haies
- Mini-forêts
- Vergers
- Mares

STOCKAGE DE CARBONE

- Cycle du carbone, notions de pédologie et enjeu environnemental
- Agriculture régénérative, sans travail du sol
 - Techniques culturales simplifiées
 - Couverts végétaux
 - Assolements, rotation et associations
- Agroforesterie
 - Multi-fonctions de l'arbre
 - Productions et recherche d'équilibre
 - Développement racinaire
 - Atténuation et adaptation
- Biodiversité
 - Forêt et écosystèmes naturels (tourbières/donges)
 - Polyculture
- Techniques spécifiques
 - Compost et fertilisation naturelle
 - Pâturage rotatif et fertilisation naturelle
- Haies

Approche pédagogique

Formation basée sur des cas concrets & retours d'expériences.
Transversalité des acteurs.
Support remis à l'issue de la formation.
15 participants maximum.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé : VERS UNE RESILIENCE URBAINE

Date : 24-25 mars 2021

Lieu : Bordeaux

ORGANISME

Raison Sociale :

Adresse :

CP / Ville : N° SIRET :

Tél / Email : -

Prénom / NOM du participant :

Fonction : Tél :

FACTURATION / MODE DE REGLEMENT

Dès réception de votre règlement, une convention sera établie entre Odéys et votre structure pour imputation au budget de formation continue.

Coût par stagiaire :

600 € HT / 720 € TTC adhérent Odéys

720 € HT / 864 € TTC non adhérent

Souhaite adhérer à Odéys




Pour cela, contacter Aurore CHEVALLEY au
05 49 45 95 69

Ce coût comprend les frais de formation, les documents pédagogiques pour une personne par entreprise / organisme.

Ce coût ne comprend pas le déjeuner qui sera à régler sur place par chaque participant.

En cas d'empêchement, un stagiaire inscrit pourra être remplacé par un de ses collaborateurs.

Règlement :

-  Par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'Odéys
-  Par virement (RIB d' Odéys sur simple demande)
-  Par mandat administratif

Date :

Signature et cachet :

FINANCEMENT DES FORMATIONS ENTREPRISES

Quelle que soit la taille de votre entreprise, vous versez chaque année une contribution légale au titre de la formation professionnelle pour vos salariés. Odéys est prestataire de formation agréée, ce qui permet à votre entreprise de bénéficier, sous certaines conditions, d'une prise en charge de tout ou partie de la formation auprès de votre OPCO. Après avoir retiré un dossier de financement et pour la demande de remboursement, vous devrez fournir :

- la convention de formation avec l'organisme de formation.
- une facture acquittée de l'organisme de formation.
- le programme détaillé de la formation.
- les attestations de présence signées par les stagiaires ou les feuilles d'émargement pour la période concernée.

Toute inscription est définitive : en cas d'annulation par le stagiaire ou son employeur, le prix de la formation restera dû en totalité et ne donnera lieu à aucun remboursement, et ce à titre d'indemnisation pour les frais engagés. Il en sera de même en cas de prise en charge par un organisme collecteur, celui-ci ne finançant que les séances effectivement suivies.

Avec le concours financier de :